

prendre. Loin de m'en servir auprès d'eux, je ne lissais ces passages qu'avec timidité, parce que je croyais que les Anglais devaient en rougir. Je n'avais pas besoin de citer ces passages pour apprendre aux Anglais du Bas-Canada quels sont leurs sentiments, mais je les citais pour les faire connaître aux Canadiens-Français. Quant au second passage, je ne pouvais pas le citer pour m'attirer les sympathies des Anglais, puisqu'il était contre eux ! Comment veut-on que j'aie cité ce passage dans l'intention d'exalter les préjugés nationaux des Anglais ? Je n'ai fait appel ni aux préjugés religieux des Canadiens, ni aux préjugés nationaux des Anglais.

L'hon. M. CAUCHON.—Je n'ai pas dit que l'hon. député pour Lotbinière était lâche ; j'ai trouvé qu'il avait traité la question d'une manière incomplète et sous un faux point de vue. Quant aux citations du rapport de lord Durham, l'hon. membre n'a pas traduit en français la partie dans laquelle il disait que les Anglais ne se soumettraient jamais à une majorité canadienne-française.

M. JOLY.—J'ai traduit mot pour mot.

L'hon. M. CAUCHON.—Je ne l'ai pas entendu ; mais je veux bien le croire. L'hon. membre a dit qu'il avait voulu exciter les préjugés nationaux des Canadiens-français ; mais cela ne vaut pas mieux que

d'exalter les préjugés religieux. Tout ce que j'ai dit, c'est que je trouve mal qu'il ait cherché à soulever les préjugés des uns et des autres.

L'hon. sol. gén. LANGEVIN.—Après les explications données par l'hon. député de Lotbinière,—et quoi qu'il ait cru devoir dire, dans un moment d'humeur, qu'il était convaincu que je savais le contraire de ce que j'ai prétendu qu'il avait fait,—je dois croire que j'ai fait erreur à son égard, et qu'il a traduit ses citations du rapport de lord Durham sans que j'y ai fait attention. J'accepte sa parole, mais s'il n'eût pas été de mauvaise humeur, je sais bien qu'il ne m'aurait pas reproché de l'avoir sciemment mal représenté.

M. JOLY.—Je me rappelle d'autant mieux que j'ai traduit ce passage du rapport de lord Durham, que j'ai eu beaucoup de difficulté à le traduire, ainsi que la Chambre peut s'en rappeler.

M. DUNKIN.—Et même vous ne l'avez pas traduit très bien, surtout le mot British.

M. JOLY.—Mais puisque l'hon. sol. gén. a donné des explications et a retiré ce qu'il avait dit contre moi, je crois de mon devoir de dire que je regrette de m'être servi envers lui d'expressions aussi sévères. (Ecoutez ! écoutez !)

Et la Chambre s'ajourne.